

L'ÉTUDE DES GÉNOCIDES ENTRE LUTTES DE QUALIFICATION ET ABUS DE MOTS

Élaboré par Raphaël Lemkin durant la Seconde Guerre mondiale dans le cadre d'une réflexion juridique, le néologisme « génocide » est initialement un concept, c'est-à-dire une théorisation et s'appuie sur l'histoire, le droit et la nécessité de décrire une actualité politique particulière. C'est bien un « mot nouveau, créé par l'auteur, pour décrire une pratique ancienne et ses développements modernes ». Le statut terminologique de ce néologisme s'inscrit dans le cadre du droit international.

Le terme est cependant passé dans le langage courant, non sans extensions et déformations, notamment par ajout d'adjectifs (« génocide culturel »). Comme d'autres termes décrivant une réalité politique (« apartheid », « occupation », « colonisation », « extrémisme » ...), le mot « génocide » est donc susceptible de dégénérer dans un usage flou et polémique.

Il est ainsi devenu un enjeu de communication et, par captation victimaire, un enjeu de pression diplomatique. « Reconnaître » un génocide revient ainsi pour un État à prendre une position, mémorielle ou actuelle, qui l'engage dans un rapport diplomatique avec les entités qui en sont l'auteur ou la victime. Par ailleurs, l'accusation de génocide, justifiée ou fantaisiste, est un outil de pression qui joue sur les opinions publiques.

Le RRA proposera dans son cycle de conférences une réflexion théorique, une analyse de situations historiques spécifiques et étudiera les usages de la notion elle-même. On envisagera donc le génocide comme catégorie politique, juridique, historique et comme mot courant, comme hyperbole, comme terme polémique.

On s'attachera aussi aux rapports de la notion de génocide avec celles de « crimes de guerre », « crime contre l'humanité », « terrorisme », « épuration ethnique », « extermination » en se demandant s'il s'agit de distinctions sémantiques ou bien si elles doivent avoir une pertinence juridique.

De fait, peut-on élaborer une typologie fiable ou chaque cas implique-t-il des spécificités irréductibles aux catégories juridiques ? Comment articuler une définition globale et la description d'une multitude de critères ? Le génocide se définit-il par son intention ou par l'effectivité de sa mise en œuvre ? Le génocide implique-t-il une démarche étatique ou bien peut-il comprendre des massacres spontanés ? Comment distinguer les luttes armées des génocides ? Toute persécution relève-t-elle du génocide ? Tout massacre d'ennemis relève-t-il du génocide ?

Les usages discursifs et les décisions juridiques ne sont pas forcément cohérents, ce qui implique d'envisager la notion de génocide à des niveaux différents et parfois contradictoires. Par exemple se pose la question de savoir si on peut parler de génocide pour un acte isolé ou bien si cela doit décrire exclusivement une politique globale (on parle ainsi du « génocide de Srebrenica » ou bien du « massacre de Srebrenica »).

On proposera d'examiner les thématiques corrélées qui entrent dans la définition du génocide, comme les notions de groupes humains envisagés selon des critères variables (ethnicité, religion, nationalité, caste...), l'asymétrie de la violence, son caractère absolu, etc.

L'examen de cas particuliers (Arménie, Soudan, Rwanda, Cambodge, Shoah...) posera aussi la question de la réalité matérielle des génocides et des distinctions qui émergent dans leur mise en œuvre sur le plan des moyens (meurtres collectifs, castration, conquête, remplacement...).

1. Lemkin, Axis Rule in Occupied Europe, Chapter IX: Genocide, p. 79, 1944.

2. On remarquera que, par allusion à sa puissance évocative, on a aussi ravivé l'usage du suffixe -cide dans des contextes polémiques et non proprement juridiques (francocide, écocide, féminicide...).

L'ÉTUDE DES GÉNOCIDES ENTRE LUTTES DE QUALIFICATION ET ABUS DE MOTS

L'examen de cas particuliers (Arménie, Soudan, Rwanda, Cambodge, Shoah...) posera aussi la question de la réalité matérielle des génocides et des distinctions qui émergent dans leur mise en œuvre sur le plan des moyens (meurtres collectifs, castration, conquête, remplacement...).

À PARTIR DE PLUSIEURS QUESTIONS :

Quelle est la spécificité conceptuelle d'un génocide ?

Quelle est la préparation d'un génocide ?

Qui est victime du génocide ?

Quels responsables peut-on poursuivre ?

Quel sens (quelle utilité) donner à la reconnaissance ?

Quelle réparation pour un génocide ?

Trois chercheurs, juriste, **Yann Jurovics**, psychanalyste, **Régine Waintrater** et linguiste, **Jean Szlamowicz** discuteront avec un historien qui présentera le travail qu'il a mené sur le génocide arménien, sur le génocide des Tutsi, sur le génocide des Juifs ainsi que sur le massacre de la Saint-Barthélemy.

4 DATES POUR DES CONFÉRENCES EN VISIO :

Le Jeudi 9 janvier avec **Claire Mouradian**

Jeudi 6 février avec **Hélène Dumas**

Jeudi 13 mars avec **Jean Marc Dreyfus**

Jeudi 3 avril avec **Denis Crouzet**

Une date en juin pour une journée d'étude
en présence de tous les intervenants



YANN JUROVICS

Maître de conférences en Droit international public à l'université Paris Saclay, **Yann Jurovics** est un ancien juriste auprès des Tribunaux Pénaux Internationaux pour l'ex-Yougoslavie et pour le Rwanda et réviseur juridique à la CIJ. C'est un Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure. En plus de très nombreuses publications juridiques sur la justice internationale, Il a enregistré une série de vidéos explicatives pour **AKADEM** sur les rapports entre Israël et la CIJ ou la CPI ou le Droit international en général - [Voir la série sur Youtube.](#)



RÉGINE WAINTRATER

Régine Waintrater est psychanalyste, thérapeute de groupe et de famille, et maître de conférences honoraire à l'Université Paris Cité. Elle a participé aux deux grands projets de collecte de témoignages des survivants de la Shoah, le projet de l'Université de Yale et le projet Spielberg, qu'elle a co-dirigé pour l'Europe francophone. Spécialiste des traumatismes extrêmes et de leur transmission, elle a écrit de nombreux articles sur le témoignage et les processus de survie, et publié un ouvrage intitulé ***Sortir du génocide***. Témoignage et survivance aux éditions Payot. A aussi co-dirigé un ouvrage intitulé : ***Les mots du génocide***, publié chez Metis Presses en Suisse, qui met en lumière les ressorts linguistiques qui mènent à l'extermination. Parmi ses articles et chapitres d'ouvrage, on peut citer notamment sa préface au livre de Jean Améry ***Du vieillissement***, chez Payot, « ***Les Bienveillantes, un livre sur le mal*** » ? dans ***Cruautés***, PUF et « ***Tuer sans haine*** », dans ***Les territoires de la haine***, PUF.



JEAN SZLAMOWICZ

Professeur des universités, linguiste et traducteur, enseignant à l'université de Bourgogne où il est référent racisme et antisémitisme, **Jean Szlamowicz** est spécialiste de sémantique et d'analyse du discours. Il travaille sur la rhétorique et la mise en forme des idéologies (***Les moutons de la pensée***, Cerf, 2022) en particulier autour des question de « genre » (***Le sexe et la langue***, Intervalles 2023) et d'antisémitisme (***Détrompez-vous!***, Intervalles, 2011; « ***La singularisation d'Israël et la post-vérité*** » (<https://www.revuepolitique.fr/la-singularisation-disrael-et-la-post-verite/>). Il dirige la collection ***Le point sur les idées*** chez Intervalles (Taguieff, Trigano, Prokhoris, Tiercelin, Rastier, Heckmann...)

JEUDI 9 JANVIER 2025

CLAIRE MOURADIAN [S'inscrire à la conférence](#)



LE GÉNOCIDE DES ARMÉNIENS DE L'EMPIRE OTTOMAN UNE HISTOIRE NATIONALE, IMPÉRIALE ET EUROPÉENNE

Le génocide des Arméniens est à la fois une page – la plus tragique – et un moment charnière de la longue histoire des Arméniens, mais aussi un événement qui s'inscrit à la fois dans le contexte de l'Empire ottoman finissant et des relations internationales autour de la Question d'Orient jusqu'à la Grande Guerre. L'intervention abordera ces diverses dimensions : nationale, impériale, européenne.

Claire Mouradian est historienne, directrice de recherche émérite au CNRS et enseignante à l'EHESS, spécialiste de l'histoire de l'Arménie et du Caucase. Elle est membre du comité de rédaction de la *Revue d'Histoire de la Shoah*. Elle a publié notamment *L'Arménie*, Paris, PUF, coll. *Que-sais-je ?* n° 851, 2024 (7e éd.), *Les Arméniens en France, du chaos à la reconnaissance*, Toulouse, l'Attribut, 2010 (avec Anouche Kunth), *Manouchian*, Paris, Textuel, 2023 (avec Astrig Atamian et Denis Peschanski), *Le front caucasien. Enjeux d'empires et de nations, 1914-1922*, Paris, Editions du CNRS, 2024 (avec Cloé Drieu et Alexandre Toumarkine). Elle a co-coordonné deux dossiers de la *Revue d'histoire de la Shoah* sur le génocide des Arméniens (2003, 2015) et a été co-commissaire des expositions dédiées à ce génocide au Mémorial de la Shoah à Paris (2015) et Drancy (2021).

JEUDI 6 FÉVRIER 2025

HÉLÈNE DUMAS [S'inscrire à la conférence](#)



LE GÉNOCIDE DES TUTSI AU RWANDA: HISTOIRE D'UN RACISME EN ACTE

De nationalité française et rwandaise, **Hélène Dumas** est historienne, chargée de recherche au CNRS (Cespra-EHESS). Depuis vingt ans, elle travaille sur l'histoire du génocide des Tutsi au plus près des paysages, des archives et de la langue de la dévastation. Ses recherches actuelles portent sur l'expérience des victimes et des survivants du génocide.

Elle a notamment publié *Le génocide au village. Le massacre des Tutsi au Rwanda* (Seuil, 2014, coll. Points Histoire, 2024) et *Sans ciel ni terre. Paroles orphelines du génocide des Tutsi (1994-2006)* (La Découverte, «À la source», 2020, Poche, 2024).

JEUDI 13 MARS 2025

JEAN MARC DREYFUS [S'inscrire à la conférence](#)



LA SHOAH ET AUTRES VIOLENCES DE MASSE : RÉFLEXIONS HISTORIENNES SUR L'UTILISATION DU TERME « GÉNOCIDE »

Jean-Marc Dreyfus est professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Manchester (Royaume-Uni) et chercheur associé au Centre d'histoire de Sciences Po. Il est spécialiste des aspects économiques de la Shoah (spoliations et réparations) et a publié plusieurs témoignages et journaux de victimes. Ses recherches actuelles portent sur le traitement des cadavres dans les violences de masse et les génocides. Il a publié récemment : « La mémoire longue de la survie d'une famille juive pendant l'Occupation. Essai d'analyse réflexive d'une mémoire familiale de la persécution », *Ethnologie française*, 2024/1, vol. 54, 71-86.

JEUDI 3 AVRIL 2025

DENIS CROUZET [S'inscrire à la conférence](#)



« AOÛT 1572. PARIS: UN RÊVE GÉNOCIDAIRE »

4000 morts et peut-être plus, avec ensuite en province une dizaine de milliers de victimes : le massacre de la Saint-Barthélemy a lieu dans un contexte politico-religieux dramatique qui conduit la monarchie à déclencher une opération, décidée en urgence, de mise à mort du chef historique du protestantisme, l'Amiral de Coligny, et d'une cinquantaine de chefs de guerre réformés, sans se rendre compte qu'elle ouvrait la voie à un grand crime collectif agi par les « zélés » catholiques parisiens et auquel toute une ville a sans doute participé soit gestuellement, soit par le regard, soit par la passivité.

Le crime de Paris en 1572 ne devait être qu'un début et il y eut le rêve d'une annihilation de tous les huguenots du royaume, qui fut au cœur de la dynamique criminelle. Un imaginaire génocidaire d'autant que les réformés étaient identifiés à de nouveaux juifs qu'il fallait de toute urgence mettre à mort, tous et toutes, pour que Dieu pardonne à son peuple ses péchés.

Denis Crouzet est Professeur honoraire d'histoire moderne à la Sorbonne, seiziémiste le plus réputé de sa génération. Il notamment écrit *Le haut cœur de Catherine de Médicis. Une raison politique aux temps de la Saint-Barthélemy* (2005) ; *Les Guerriers de Dieu. La violence au temps des troubles de religion (vers 1525-vers 1610)* (rééd. 2008) ; *La Nuit de la Saint-Barthélemy. Un rêve perdu de la Renaissance* (rééd. 2012) ; *Dieu dans ses royaumes. Une histoire des guerres de Religion* (rééd. 2015) ; et *Les enfants bourreaux au temps des guerres de Religion* (2020), *Le XVIe siècle est un héros : Michelet, inventeur de la Renaissance*, (2021) et enfin *Paris criminel 1572* en 2024